

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE SACRÉ-CŒUR/SAINT-VIATEUR

PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE
DU 23 OCTOBRE 2012

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école Sacré-Cœur/Saint-Viateur tenue au salon du personnel le 23 octobre deux mille douze à dix-neuf heures trente.

PRÉSENCES

M^{mes} Ginette Aubin
Annie Beaupré
Manon Duhaime
Louise Gagné
Josée Gaudreault
Geneviève Guévin
Chantal Poliquin
Liette Savoie

MM. Claude Beaulieu
Ulrick Chérubin Jr
Simon Delisle
Réjean Paquette

Aussi présent :

M. Pierre Roy, directeur

ABSENCES

Était absent(e) :

M^{me} Marjolaine Allard

Le quorum est atteint. L'assemblée est présidée par monsieur Pierre Roy.

**LECTURE ET
ADOPTION DE
L'ORDRE DU
JOUR**

CE-593-12 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Réjean Paquette,
QUE l'ordre du jour de cette réunion soit et est adopté avec les
modifications apportées.

ADOPTÉE

**LECTURE ET
ADOPTION
PROCÈS-
VERBAL DU
12 JUIN 2012**

CE-594-12 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Chantal Poliquin,
QUE suite à la lecture du procès-verbal du 12 juin 2012, par
chacun des membres du conseil, que ce procès-verbal soit adopté tel que
rédigé.

ADOPTÉE

**ÉLECTION DES
OFFICIERS**

Élection des officiers

Monsieur Réjean Paquette est élu président.

Monsieur Claude Beaulieu est élu vice-président.

Madame Geneviève Guévin est élue secrétaire.

Élection des représentants au comité de parents :

Madame Chantal Poliquin est élue comme représentante au comité de
parents et monsieur Ulrick Chérubin Jr. est élu comme substitut.

CE-595-12 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Liette Savoie,

QUE ces personnes occupent les postes mentionnés pendant
l'année scolaire 2012-2013.

ADOPTÉE

**RÈGLES DE
RÉGIE
INTERNE**

CE-596-12 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Simon Delisle,
QUE le document Règles de régie interne, soit approuvé tel que
présenté.

ADOPTÉE

**ADOPTION
DES JOURS,
DATES, HEURE
ET LIEU DES
RÉUNIONS**

CE-597-12 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Chantal Poliquin,
QUE les rencontres du conseil d'établissement se tiennent les
mardis à 19 h 30, à la salle A-106 de l'école Saint-Viateur, aux dates
suivantes : 23 octobre 2012, 27 novembre 2012, 22 janvier 2013,
19 février 2013, 26 mars 2013, 23 avril 2013 et 28 mai 2013.

ADOPTÉE

Dénonciation de conflits d'intérêts

Aucun

**BUDGET DU
C.E.**

CE-598-12 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Louise Gagné,
QUE le budget du C.E. au montant de 500 \$ serve à défrayer les
coûts de transport et de gardiennage des membres du C.E.

ADOPTÉE

**AIDE AUX
DEVOIRS ET
LEÇONS ET
ÉCOLE EN
FORME ET EN
SANTÉ**

CE-599-12 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Josée Gaudreault,
QUE les projets soient acceptés tels que présentés par monsieur
le directeur.

ADOPTÉE

**SORTIES À
L'EXTÉRIEUR
DE L'ÉCOLE
OU QUI
NÉCESSITENT
UN
CHANGEMENT
D'HORAIRE**

CE-600-112 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Claude Beaulieu,

QU'afin de faciliter la procédure d'adoption des sorties éducatives, le conseil d'établissement, selon art. 87 de la loi sur l'instruction publique, approuve toutes les sorties qui ont lieu durant les heures de l'école Sacré-Cœur/Saint-Viateur et qui se réalisent à l'intérieur des limites de la ville d'Amos durant l'année scolaire 2012-2013. Lorsque les activités se dérouleront dans la région, le conseil d'établissement devra en être avisé avant la tenue de l'activité.

ADOPTÉE

**SERVICE DE
GARDE**

CE-601-112 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Ulrick Chérubin Jr.,

QU'afin de faciliter la procédure d'adoption des sorties éducatives, le conseil d'établissement, selon art. 87 de la loi sur l'instruction publique, approuve toutes les sorties qui ont lieu durant les heures du service de garde et qui se réalisent à l'intérieur des limites de la ville d'Amos durant l'année scolaire 2012-2013. Lorsque les activités se dérouleront dans la région, le conseil d'établissement devra en être avisé avant la tenue de l'activité.

ADOPTÉE

CE-602-112 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Chantal Poliquin,

QUE la sortie du service de garde au Musée Minéralogique de Malartic dans la semaine du 2 au 9 novembre 2012 soit approuvée telle que présentée.

ADOPTÉE

LOCATION DE LOCAUX

CE-603-112 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Claude Beaulieu,

QUE la liste de location des locaux soit approuvée telle que présentée

ADOPTÉE

Tableau synthèse des rôles et pouvoirs

Monsieur le directeur présente un calendrier de présentation de différents dossiers de consultation (modalités, encadrement, gestion etc.).

Correspondance

Monsieur le directeur présente la correspondance reçue pour l'école et pour la présidence du conseil d'établissement.

Tableau de la clientèle

Monsieur le directeur présente un document sur la population scolaire officielle 2012-2013.

Suivi au projet cour d'école

L'école a reçu une subvention de 5000 \$ de la part de la Fondation GO.

Un passage sera aménagé entre les deux écoles.

Le stationnement sera pavé à l'école Saint-Viateur.

Autres sujets

Activité « Cinécole » : Le 30 octobre prochain, dans le cadre du Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue, tous les élèves de l'école visionneront de courts métrages présentés au Cinéma Amos.

Halloween : L'activité d'Halloween sera combinée cette année avec la présence de la caravane Pierre Lavoie.

Pompier d'un jour : C'est le groupe 401 de M^{me} Lyne Guillemette qui a gagné le concours « Pompier d'un jour » cette année.

CAMPAGNE DE LEVÉE DE FONDS – CLASSE 056

CE-604-12 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Annie Beaupré,
QUE la vente de pâtisseries par les élèves du groupe 056 en novembre et décembre 2012 soit approuvée telle que présentée.

ADOPTÉE

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CE-604-12 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Ginette Aubin,
QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE

Il est 21 h 03.

Réjean Paquette, président

Geneviève Guévin, secrétaire